

FORMATION

Réf	VAE
	Titre RNCP

Nos prochaines Sessions VAE	
Dates	Du 01.01 au 31.12 de l'année en cours
Lieu	Sur tout le territoire

Objectifs

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) vous permet de mettre à profit votre expérience professionnelle pour faire reconnaître officiellement vos compétences et obtenir un titre.

Certifications visées

Toutes certifications

Prérequis

- Savoir lire, écrire, s'exprimer en Français et comprendre une consigne

Modalités et délais d'accès

- Projet défini
 - Entretien individuel effectué
- Délai d'accès : de 1 à 3 mois

Conditions d'admission

L'accompagnement s'adresse aux candidats dont la demande a été déclarée recevable

Programme en présentiel

S É T A P E S	Étape ① Prendre rendez-vous auprès d'un Point Relais Conseil (par ex l'AGEFMA) afin de mettre en place votre projet (Contacts AGEFMA : 05 96 71 11 02 / contact@agefma.fr / www.agefma.mq/formation/vae/etapes)
	Étape ② Préparer et envoyer votre dossier de recevabilité au certificateur du diplôme visé
	Étape ③ Après réception de votre recevabilité, nous contacter afin de débiter le parcours VAE
	Étape ④ Préparer son dossier de validation (<i>mettre en évidence ses compétences, verbaliser sa pratique, préparer l'entretien avec le jury</i>) 25 heures
	Étape ⑤ Préparer le passage devant le Jury

Positionnement - Accompagnement - Suivi individualisé - Préparation au Dossier de Validation et Préparation Jury.
Appui à la recherche d'emploi.

Méthodes d'évaluation

- Passage devant un Jury de Certification

Sanction du Titre et Adaptation de parcours

Conditions d'obtention du Titre Professionnel : **Validation totale** (Réussite au Jury de Certification.)
En cas de **Validation partielle ou non validation** : un nouveau module d'accompagnement vous est proposé.

Indicateurs de résultats

(Aucune réalisation pour le moment)

TAUX DE RÉUSSITE _ TAUX DE SATISFACTION GLOBALE _ TAUX D'ABANDON

Perspectives d'emploi- Evolution

- Types d'emplois accessibles : emploi en lien avec la certification obtenue

Passerelles

- Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en équivalence

Durée totale de l'accompagnement : **24 HEURES**

Durée	24 heures	heure(s)
Tarif	Nous consulter pour les modalités de financement	

Ravine Plate, 98280 le Vaudin | Zac de Rivière Roche Bât F3, 97200 Fort de France

SIRET : 523 487 312 00010 | N° déclaration d'activité : 97970166797

Tarif Nous consulter

Cout horaire

Nous consulter

Nos Contacts téléphoniques : 0596 75 42 13 . 0696 75 97 70 . 0696 52 43 17 . 0696 76 64 16

Mail : magis.contacts@gmail.com Site : magisformation.com



Méthodes d'accompagnement

- Accompagnement collectif,
 - Accompagnement individuel,
 - Accompagnement découpé par phase.
- Personnes en situation de handicap : Prise en compte individualisée pour faisabilité et adaptation de parcours - Contactez notre Référent Handicap*

Objectif de l'accompagnement

L'accompagnement VAE consiste à aider le candidat à travailler sa capacité rédactionnelle et orale. Il s'agit principalement de transcrire, dans le livret 2 de validation des compétences acquises, l'ensemble des savoir-faire et savoir-être professionnels accumulés tout au long de votre carrière et de préparer votre passage devant le Jury

Publics

- Demandeurs d'emploi
- Salariés en reconversion
- Salariés en parcours de professionnalisation

Modalités de financement

- CTM/ Pôle Emploi/ CPF/ OPCO /Autres

Intervenants

Accompagnateur VAE habilité